



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

IVG

Question écrite n° 90824

Texte de la question

Mme Monique Boulestin attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les conséquences néfastes de la fermeture de centres d'interruption volontaire de grossesse. En effet, selon un rapport récent de l'IGAS, le nombre de centres était passé de 729 à 639 entre 2000 et 2006 et, aujourd'hui encore, la fermeture de certaines structures continue à être envisagée. Or l'IVG est loin d'être un élément exceptionnel dans la vie des femmes : une étude estime que près de 40 % d'entre elles auront recours à l'IVG dans leur vie, ce qui peut, faute de structures adaptées, constituer des situations à risques. En effet, l'IVG est non seulement un droit fondamental pour les femmes mais également un enjeu de santé publique. Aussi, elle lui demande quelles mesures elle entend prendre pour veiller au maintien des structures existantes.

Données clés

Auteur : [Mme Monique Boulestin](#)

Circonscription : Haute-Vienne (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90824

Rubrique : Avortement

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 octobre 2010, page 11343

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)